

Villeneuve d'Ascq, le 15 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le maire de Villeneuve d'Ascq s'oppose au projet d'implantation d'un data center sur le site de Villeneuve-Lezennes

Sylvain Estager, maire de Villeneuve d'Ascq exprime son opposition au projet d'implantation d'un data center sur le site de Villeneuve-Lezennes et demande à la Métropole Européenne de Lille (MEL) de ne pas poursuivre ce projet en l'état.

Le terrain concerné n'est pas une friche industrielle. Il abrite une végétation et une faune qui participent aux continuités écologiques du territoire. Le défrichement et l'imperméabilisation des sols qu'impliquerait un tel projet auraient des conséquences difficilement réversibles. Aucune mesure de compensation ne permettrait de reconstituer à l'identique un écosystème détruit.

Un projet de data center ne peut être envisagé sans une prise en compte rigoureuse des enjeux écologiques et des impacts thermiques qu'il pourrait engendrer, tant sur le site d'implantation que dans son environnement immédiat.

Par ailleurs, la concertation menée par la MEL sur l'avenir du site souffre d'un manque de transparence et de lisibilité. Alors que les habitants étaient invités à débattre de l'avenir de ce secteur, le projet de data center ne figurait pas dans le dossier de concertation. La MEL a elle-même reconnu une « erreur de communication ».

Cette situation soulève une question essentielle : comment les habitants de Villeneuve-d'Ascq pourraient-ils avoir confiance dans les évaluations environnementales et les décisions à venir si la transparence n'est pas garantie dès la phase de concertation ?

Dans ce contexte, le maire de Villeneuve d'Ascq demande :

- La réalisation d'une étude d'impact indépendante et complète, intégrant notamment les effets thermiques cumulés, les conséquences sur la biodiversité ainsi que les nuisances sonores et lumineuses ;
- L'application stricte de la séquence « éviter, réduire, compenser », en donnant la priorité à l'évitement des atteintes à l'environnement ;
- L'organisation d'une véritable concertation publique, transparente et permettant aux habitants de disposer de l'ensemble des informations nécessaires avant toute décision.

Sylvain Estager déclare :

« Je ne suis pas opposé au développement numérique, mais je refuse qu'il se fasse au détriment du cadre de vie, de la biodiversité et de l'habitabilité du territoire. Je comprends et je soutiens la mobilisation citoyenne, dont la voix doit être entendue. Un projet repensé, sur un site déjà artificialisé, accompagné d'une étude d'impact indépendante et d'une véritable concertation, pourrait être examiné. Mais en l'état, force est de constater que ce projet n'offre aucune de ces garanties. »

Contact presse :

Cabinet du Maire

Marc Vasseur

06.38.43.42.23

mavasseur@villeneuve-dascq.fr